



MOBILISONS NOUS CONTRE LE DEMANTELEMENT DE LA PSYCHIATRIE A CHOLET POUR LA DÉFENSE DE LA PSYCHIATRIE EN MAINE-ET-LOIRE

Les syndicats SUD Santé sociaux, CGT, FO, CFTC et CFDT appellent au soutien et à la mobilisation le
2 juin 2026, à 10h,

devant l'ARS du Maine-et-Loire, 26 rue de Brissac, ANGERS,
face au risque de fermeture du CMP de Beaupréau.

La fermeture de structures et lits de psychiatrie à Cholet a et aura des conséquences pour les patients et pour tous les soignants des structures du département.

Égalité d'accès aux soins sur le territoire pour toutes et tous !

Entre 2023 et 2025, 28 lits de psychiatrie ont disparu dans les secteurs 8 et 9 de Cholet. Le départ à la retraite de 3 psychiatres dans les 2 ans va de nouveau impacter ces 2 secteurs.

Le département de Maine-et-Loire manque de lits de psychiatrie de manière chronique. Les délais d'attente pour une hospitalisation n'ont jamais été aussi longs. Nombre de patients attendent aux urgences, faute de lits disponibles. Les collègues des CMP accompagnent, comme ils le peuvent, les situations de crise au domicile. Les services de psychiatrie n'arrivent plus à répondre à la demande croissante de prises en charge.

Nos organisations syndicales revendiquent :

- L'arrêt immédiat des fermetures de service et des lits de psychiatrie.
- La réouverture des lits d'hospitalisations fermés, avec du personnel en nombre et formé.
- Des moyens humains pérennes à la hauteur des besoins pour toutes les activités de soin (secteurs d'hospitalisation, CMP, CATTP, HDJ, etc.).
- Un plan massif d'investissement pour la psychiatrie publique de secteur, la formation et l'embauche du personnel nécessaire.

La pénurie médicale n'est pas une fatalité et ne doit pas être un outil de division entre les différents établissements et secteurs géographiques.

L'intersyndicale soutient cette mobilisation, celles à venir et appelle les citoyens et la médecine libérale à se joindre à cette mobilisation car c'est en unissant nos forces que nous pourrions obtenir des moyens pérennes et nécessaires à une psychiatrie en capacité de répondre humainement aux besoins de la population.

La santé psychique est un droit, c'est l'affaire de toutes et tous.